

# MINEURE EN PSYCHOLOGIE ET OUVERTURE À L'INTERDISCIPLINARITÉ (DÈS 2011A) (2011 ->)

## **Description :**

Cette mineure s'adresse exclusivement aux étudiants inscrits en Faculté des SSP avec une MAJEURE EN PSYCHOLOGIE.

## **Objectifs :**

La mineure en psychologie et ouverture à l'interdisciplinarité permet à l'étudiant d'approfondir les connaissances de base acquises dans la majeure en psychologie et de s'ouvrir à des disciplines connexes au sein des sciences humaines et des sciences de la vie.

La partie propédeutique du cursus a pour but d'introduire l'étudiant dans les domaines de la sociologie ou de l'anthropologie, ainsi qu'à la linguistique, l'économie ou des domaines scientifiques relatifs au sport et à l'activité physique, selon un profil déterminé par l'étudiant.

Dans la deuxième partie de la mineure, l'étudiant pourra étendre son champ de connaissances dans divers domaines de la psychologie, selon un programme qu'il peut composer de manière libre. Cette seconde partie comporte également un module de cours à choix qui vient compléter le profil des connaissances de l'étudiant dans des domaines voisins de la psychologie. L'étudiant devra choisir un sous-domaine de spécialisation parmi les trois proposés (sciences sociales, sciences physiques et de la vie, ou épistémologie et philosophie). Le programme comporte également un module d'enseignements à choix libre, dans lequel l'étudiant pourra inscrire des enseignements ne relevant pas de la psychologie (p.ex. des cours de langues).

# MINEURE EN PSYCHOLOGIE ET OUVERTURE À L'INTERDISCIPLINARITÉ, PROPÉDEUTIQUE

La partie propédeutique de la mineure vaut 18 crédits ECTS.

Elle est constituée de 2 modules obligatoires:

- le module 1 (6 crédits ECTS), dans lequel l'étudiant doit choisir un cours de sociologie ou d'anthropologie;
- le module 2, dans lequel l'étudiant doit choisir des enseignements pour un total de 12 crédits ECTS.

## **MODULE 1, MIN PSYCHO ET INTERDISCIPLINARITÉ, PROPÉDEUTIQUE**

Valider 6 crédits ECTS.

L'étudiant doit choisir soit «Sociologie générale I» soit «Anthropologie culturelle et sociale I». S'il souhaite suivre les 2 cours il peut inscrire dans le module 2 le cours non retenu ici.

Enseignements	Responsable	H. heb.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Sociologie générale I	Gaële Goastellec	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00
Anthropologie culturelle et sociale I	Mark Goodale	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00

## **MODULE 2, MIN PSYCHO ET INTERDISCIPLINARITÉ, PROPÉDEUTIQUE**

Valider 12 crédits ECTS parmi les enseignements proposés dans la liste ci-dessous.

Enseignements	Responsable	H. heb.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Activités physiques et santé	Jérôme Barral	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Anatomie: Bases anatomiques des activités physiques et sportives	Hugues Cadas	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Anthropologie culturelle et sociale I	Mark Goodale	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00
Histoire des idées politiques	Thomas Bouchet	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00
Introduction à la linguistique / LETT *	Jérôme Jacquin	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00
Introduction à la psychologie du sport	Roberta Antonini Philippe	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction aux théories économiques	Sina Badiei	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00
Physiologie humaine	Maxime Pellegrin	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00
Politique sociale	Leen Vandecasteele	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00
Sciences sociales et sport	Fabien Ohl	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Sociologie générale I	Gaële Goastellec	2	Cours	Optionnel	Annuel	6.00

\* LETT : enseignement dispensé par la Faculté des Lettres. NOMBRE de places limité. L'étudiant qui choisit ce cours doit l'inscrire dans son programme d'études et respecter les modalités des évaluations et les délais d'inscription fixés par cette Faculté.

# MINEURE EN PSYCHOLOGIE ET OUVERTURE À L'INTERDISCIPLINARITÉ, 2E PARTIE

La deuxième partie de la mineure en psychologie et ouverture à l'interdisciplinarité totalise 42 crédits ECTS.

Elle est composée de trois modules:

- le module «Sciences psychologiques» (18 crédits ECTS);
- le module «Regroupements disciplinaires» (18 crédits ECTS), qui permet à l'étudiant de compléter son profil de connaissances dans des domaines voisins de la psychologie;
- un module d'enseignements à choix libre (6 crédits ECTS).

## MODULE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES, MINEURE EN PSYCHOLOGIE ET OUVERTURE À L'INTERDISCIPLINARITÉ, 2E PARTIE

Valider 18 crédits ECTS parmi les enseignements proposés dans la liste ci-dessous.

- «Introduction à la psychologie clinique interculturelle» et «Introduction à la psychologie de l'orientation» peuvent uniquement être choisis dans ce module par les étudiants qui ont déjà suivi en majeure le cours «Psychosociologie clinique: approche historico-culturelle», car dès 2021-22 ces deux cours remplacent en majeure le cours obligatoire «Psychosociologie clinique: approche historico-culturelle» pour les étudiants qui ne l'ont pas suivi en 2020-21 ou avant.
- «Introduction à la psychologie de la religion»: le cours peut être suivi sans le séminaire qui l'accompagne, mais pas l'inverse. Le nombre de places au séminaire est limité.
- «Introduction à la psychologie de la santé: Concepts de base» et «Introduction à la psychologie de la santé: Chapitres choisis» sont indépendants. L'un peut donc être suivi sans l'autre, et il n'est pas attendu des étudiants souhaitant suivre les deux cours qu'ils les suivent dans un ordre précis.
- «Pragmatique I»: Prérequis: idéalement «Introduction à la linguistique» (mais lectures complémentaires possibles si ce cours n'a pas été suivi; s'adresser à l'enseignant le cas échéant).
- «Pragmatique II»: Prérequis: idéalement «Introduction à la linguistique» et «Pragmatique I» (mais lectures complémentaires possibles si ces cours n'ont pas été suivis; s'adresser à l'enseignant).
- «Pragmatique III»: voir le descriptif du cours pour des informations sur le contenu et les prérequis.
- «Statistique III» a pour prérequis le cours «Statistique II: Statistique multivariée».

L'étudiant qui choisit dans ce module un enseignement hors SSP (enseignement de la FTSR ou de Lettres) doit remplir le formulaire «Demande de validation d'un enseignement hors SSP», le faire signer par l'enseignant du cours choisi afin d'obtenir son aval, puis l'adresser au secrétariat des étudiants SSP. Cette démarche doit avoir été faite au plus tard à la fin de la 3e semaine de cours. Dans les jours suivant le dépôt de ce formulaire, l'enseignement figurera en ligne dans les choix possibles; l'étudiant devra alors impérativement inscrire par Internet l'enseignement et si nécessaire l'évaluation. En cas de non-respect de cette démarche, les enseignements et les crédits ECTS qui y sont rattachés ne pourront pas être pris en considération dans le cursus de l'étudiant.

Enseignements	Responsable	H. hebd.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Cognition sociale	Benoît Dompnier	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à la gérontologie psychosociale	Daniela Jopp	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Introduction à la psychologie clinique interculturelle	Eva Heim	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à la psychologie de la religion : Approche psychologique du champ religieux / FTSR *	Pierre-Yves Brandt	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à la psychologie de la religion : méditations et d'autres pratiques contemplatives entre tradition et modernité / FTSR *	Grégory Dessart, Liudmila Gamaïunova	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à la psychologie de la santé : Concepts de base	Maria Del Rio Carral	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00

Introduction à la psychologie de la santé : Chapitres choisis	Sophie Lelorain	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à la psychologie de l'orientation	Shékina Rochat	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à l'approche cognitivo-comportementale	Valentino Pomini	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Pragmatique I : langage et action / LETT *	Jérôme Jacquin	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Pragmatique II : parole-en-interaction / LETT *	Sabrina Roh	2	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	3.00
Pragmatique III : interactions institutionnelles / LETT *	Jérôme Jacquin	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Psychologie de l'adolescence: développement normal et identité	Grégoire Zimmermann	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Psychologie interculturelle et représentations sociales	Eva Green	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Psychologie sociale : théorie	Christian Staerklé	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Statistique III	Peter Hilpert	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00

\* FTSR : enseignement dispensé par la Faculté de Théologie et de Sciences des Religions. L'étudiant qui choisit cet enseignement doit l'inscrire dans son programme d'études et respecter les modalités des évaluations et les délais d'inscription fixés par cette faculté.

LETT : enseignement dispensé par la Faculté des Lettres. L'étudiant qui choisit cet enseignement doit l'inscrire dans son programme d'études et respecter les modalités des évaluations et les délais d'inscription fixés par cette faculté.

## **MODULE REGROUPEMENTS DISCIPLINAIRES, MINEURE EN PSYCHOLOGIE ET OUVERTURE À L'INTERDISCIPLINARITÉ, 2E PARTIE**

Le module «Regroupements disciplinaires» vaut 18 crédits ECTS. Trois sous-modules, au choix de l'étudiant, y sont proposés: «Sciences sociales», «Sciences physiques, Sciences de la vie» ou «Epistémologie et Philosophie». L'étudiant doit choisir l'un des trois sous-modules et y valider 18 crédits ECTS.

L'étudiant qui choisit dans ce module un enseignement hors SSP (enseignement de la FTSR, de Lettres ou du programme «Sciences au carré» par exemple) doit remplir le formulaire «Demande de validation d'un enseignement hors SSP», le faire signer par l'enseignant du cours choisi afin d'obtenir son aval, puis l'adresser au secrétariat des étudiants SSP. Cette démarche doit avoir été faite au plus tard à la fin de la 3e semaine de cours. Dans les jours suivant le dépôt de ce formulaire, l'enseignement figurera en ligne dans les choix possibles; l'étudiant devra alors impérativement inscrire par Internet l'enseignement et si nécessaire l'évaluation. En cas de non-respect de cette démarche, les enseignements et les crédits ECTS qui y sont rattachés ne pourront pas être pris en considération dans le cursus de l'étudiant.

### **SOUS-MODULE REGROUPEMENTS DISCIPLINAIRES SCIENCES SOCIALES, MINEURE EN PSYCHOLOGIE ET OUVERTURE À L'INTERDISCIPLINARITÉ, 2E PARTIE**

Valider 18 crédits ECTS parmi les enseignements proposés.

- «Introduction à la sociolinguistique»: le cours-séminaire et les travaux pratiques sont indépendants; l'un peut donc être suivi sans l'autre. Des informations plus précises peuvent être obtenues auprès des enseignants.
- «Politiques sociales dans les pays en émergence» est donné une année sur deux et sera donné en 2021-22.

L'effectif des enseignements de type séminaire mentionnés ci-dessous est limité à 50 participants par séminaire, conformément à la directive 3.3a du Décanat. Les inscriptions se déroulent en ligne ([www.unil.ch/inscriptions](http://www.unil.ch/inscriptions)) comme pour les autres enseignements et sont prises en compte par ordre chronologique.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Anthropologie des techniques	Daniela Cerqui Ducret	4	Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Anthropologie du corps et de la santé	Ilario Rossi	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Anthropologie du monde arabe	Irène Maffi	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Approches intersectionnelles du genre	Eléonore Lépinard	4	Séminaire	Optionnel	Printemps	6.00
Approches pluridisciplinaires des parcours de vie: Introduction	Dario Spini	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Genre, sciences et médecine	Cynthia Kraus	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Histoire sociale des médias	Gianni Haver	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à la sociolinguistique : aspects théoriques et expérimentaux / LETT *	Pascal Singy	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Automne	3.00
Introduction à la sociolinguistique : aspects théoriques et expérimentaux / LETT *	Cédric Margot	2	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à la sociologie de l'éducation	Gaële Goastellec	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Introduction à la sociologie des pratiques sociales en ligne	Olivier Glassey	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction aux études genre et aux théories féministes	Sébastien Chauvin	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Médias, communication et culture: théories critiques	Olivier Voirol	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Politiques sociales dans les pays en émergence (Asie)	Antoine Kernen	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Sociologie des parcours de vie: théories et illustration	Felix Bühlmann	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Sociologie du travail	Isabelle Zinn	4	Cours	Optionnel	Printemps	6.00
Stratification sociale et parcours de vie	Daniel Oesch	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00

\* LETT : enseignement dispensé par la Faculté des Lettres. L'étudiant qui choisit cet enseignement doit l'inscrire par Internet dans son programme d'études, et respecter les modalités des évaluations et les délais d'inscription fixés par la Faculté des Lettres.

## SOUS-MODULE REGROUPEMENTS DISCIPLINAIRES SCIENCES PHYSIQUES, SCIENCES DE LA VIE, MINEURE EN PSYCHOLOGIE ET OUVERTURE À L'INTERDISCIPLINARITÉ, 2E PARTIE

Valider 18 crédits ECTS parmi les enseignements proposés.

- «Comprendre la physique», «Durabilité», «Génétique - Gène éthique» et «Histoire de la cosmologie»: ces cours peuvent être suivis seuls, mais leurs séminaires (les TP dans le cas du cours de génétique et le cours-séminaire dans le cas du cours de durabilité) ne peuvent pas être choisis sans le cours.
- «Socio-histoire de la médecine et du corps» est donné tous les 2 ans et sera donné en 2021-22.
- Il est nécessaire d'avoir suivi le cours «Biologie évolutive et comportementale» pour suivre le séminaire «Evolution et comportement: du terrain au laboratoire». «Biologie évolutive et comportementale» peut en revanche être suivi seul (c'est-à-dire sans le séminaire «Evolution et comportement»).
- «Sciences, médecines, société»: l'effectif de ce séminaire est limité à 50 participants, conformément à la directive 3.3a du Décanat. Les inscriptions se déroulent en ligne ([www.unil.ch/inscriptions](http://www.unil.ch/inscriptions)) comme pour les autres enseignements et sont prises en compte par ordre chronologique.

Enseignements	Responsable	H. hebdomadaire	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Biologie évolutive et comportementale	Michel Chapuisat	2	Cours	Optionnel	Automne	3.00
Evolution et comportement : du terrain au laboratoire / COLL-SC *	Michel Chapuisat		Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Comprendre la physique: des objets usuels aux questions d'échelle / COLL-SC *	Jean-Marie Fuerbringer	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Comprendre la physique: des objets usuels aux questions d'échelle / COLL-SC *	Jean-Marie Fuerbringer	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Durabilité: enjeux scientifiques et sociaux / COLL-SC *	Florian Barras, Sophie Swaton	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Durabilité: enjeux scientifiques et sociaux / COLL-SC *	Florian Barras, Sophie Swaton	2	Cours-Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Génétique - Gène éthique : comprendre les techniques pour comprendre les enjeux / COLL-SC *	Alexandre Reymond	4	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Génétique - Gène éthique : comprendre les techniques pour comprendre les enjeux / COLL-SC *	Alexandre Reymond	4	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	3.00
Histoire de la cosmologie / COLL-SC *	Pascale Jablonka	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Histoire de la cosmologie / COLL-SC *	Pascale Jablonka	2	Séminaire	Optionnel	Printemps	3.00
Sciences, médecine, société	Cynthia Kraus	4	Séminaire	Optionnel	Automne	6.00
Socio-histoire de la médecine et du corps	Francesco Panese	4	Cours	Optionnel	Automne	6.00

\* COLL-SC : enseignement dispensé par le Collège des sciences. Voir [www.unil.ch/collsciences](http://www.unil.ch/collsciences) pour plus d'informations. L'étudiant qui choisit cet enseignement doit l'inscrire dans son programme d'études et respecter les modalités des évaluations et les délais d'inscription fixés par ce Collège.

## SOUS-MODULE REGROUPEMENTS DISCIPLINAIRES EPISTÉMOLOGIE ET PHILOSOPHIE, MINEURE EN PSYCHOLOGIE ET OUVERTURE À L'INTERDISCIPLINARITÉ, 2E PARTIE

Valider 18 crédits ECTS parmi les enseignements proposés.

Des enseignements de la Faculté des Lettres peuvent être suivis dans ce module. La valeur en crédits ECTS de ces enseignements peut dépasser le nombre de crédits ECTS à obtenir pour le module. Dans ce cas, bien que la valeur en crédits de l'enseignement soit indiquée sur le PV de notes, seuls les crédits ECTS requis pour le module sont comptabilisés dans ce dernier, tant en cas de réussite qu'en cas d'échec.

- « Introduction à la philosophie antique », « Philosophie des sciences », « Philosophie générale et systématique » et « Philosophie moderne et contemporaine » : chacun de ces cours est accompagné de TP. Cours et TP doivent être pris conjointement pour un total de 4 ECTS. Lorsque 2 séances de TP sont proposées, l'étudiant ne doit en suivre qu'une (soit le TP I soit le TP II); pour des indications sur le placement dans un groupe de TP, merci de vous renseigner auprès de l'enseignant.

L'étudiant qui a choisi ce module pourra y inscrire d'autres enseignements de philosophie de niveau bachelor, sous réserve de l'aval des enseignants concernés. La conseillère aux études est à disposition pour toute question à ce sujet.

Enseignements	Responsable	H. heb.	Type	Obl. / opt.	Semestre	Cr. ECTS
Introduction à l'épistémologie de la psychologie	Vincent Dallèves	2	Cours	Optionnel	Printemps	3.00
Introduction à la logique / HEC *	Jacques Duparc	2	Cours	Optionnel	Automne	6.00
Introduction à la philosophie antique / LETT *	Alexandrine Schniewind	2	Cours	Optionnel	Automne	2.00
Philosophie antique : Introduction à la philosophie antique - travaux pratiques / LETT *	Michael Groneberg	2	Travaux pratiques	Optionnel	Automne	2.00
Philosophie des sciences : introduction à la philosophie de l'esprit / LETT *	Michael Esfeld	2	Cours	Optionnel	Printemps	2.00
Philosophie des sciences : Introduction à la Philosophie de l'esprit - travaux pratiques - I / LETT *	Guillaume Köstner	2	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	2.00
Philosophie des sciences : Introduction à la Philosophie de l'esprit - travaux pratiques - II / LETT *	Guillaume Köstner	2	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	2.00
Philosophie générale et systématique : L'image et le temps / LETT *	Carole Maigné	2	Cours	Optionnel	Automne	2.00
Philosophie générale et systématique : L'image et le temps - travaux pratiques - I / LETT *	Matthieu Amat, Léa Jusseau, Carole Maigné	2	Travaux pratiques	Optionnel	Automne	2.00
Philosophie générale et systématique : L'image et le temps - travaux pratiques - II / LETT *	Matthieu Amat, Léa Jusseau, Carole Maigné	2	Travaux pratiques	Optionnel	Automne	2.00
Philosophie moderne et contemporaine : Introduction à la philosophie politique / LETT *	Simone Zurbuchen Pittlik	2	Cours	Optionnel	Printemps	2.00
Philosophie moderne et contemporaine : Introduction à la philosophie politique - I / LETT *	Matthieu Amat, Gérald Sinclair	2	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	2.00
Philosophie moderne et contemporaine : Introduction à la philosophie politique - II / LETT *	Matthieu Amat, Gérald Sinclair	2	Travaux pratiques	Optionnel	Printemps	2.00

\* HEC : enseignement dispensé par la Faculté des Hautes Etudes Commerciales. L'étudiant qui choisit ce cours doit l'inscrire dans son programme d'études et respecter les modalités des évaluations et les délais d'inscription fixés par HEC.

LETT : enseignement dispensé par la Faculté des Lettres. L'étudiant qui choisit ce cours doit l'inscrire dans son programme d'études et respecter les modalités des évaluations et les délais d'inscription fixés par cette faculté.

## **MODULE ENSEIGNEMENTS LIBRES, MINEURE EN PSYCHOLOGIE ET OUVERTURE À L'INTERDISCIPLINARITÉ, 2E PARTIE**

Valider 6 crédits ECTS.

Ce module d'enseignements permet aux étudiants de s'ouvrir à des disciplines voisines de la psychologie et d'élargir ainsi leur profil de formation.

Les enseignements de ce module peuvent être choisis parmi:

- les enseignements de bachelor d'autres filières de la Faculté des SSP (sciences sociales, science politique et/ou sciences du mouvement et du sport), à l'exclusion des pratiques sportives et des séminaires. Seuls les cours et les enseignements de type «cours-séminaire» peuvent donc être choisis dans ce module. Merci de vous référer à l'annuaire des enseignements bachelor de ces filières (page [www.unil.ch/ssp/cours](http://www.unil.ch/ssp/cours)) pour avoir une vue d'ensemble de l'offre;
- les enseignements de bachelor dispensés dans d'autres facultés de l'UNIL, sous réserve de l'aval des enseignants et des facultés concernés;

- les enseignements de bachelor du programme «Sciences au carré» (voir [www.unil.ch/sciencesaucarre](http://www.unil.ch/sciencesaucarre) pour plus d'informations), à l'exception du cours «Des activités mentales au comportement», non ouvert aux étudiants de psychologie;
- les cours de langues du Centre de langues de l'UNIL (pour un maximum de 6 crédits ECTS). Voir [www.unil.ch/cdl](http://www.unil.ch/cdl) pour plus d'informations sur l'offre de cours ainsi que les délais et modalités d'inscription.

Les étudiants ne peuvent pas inscrire dans ce module des cours de psychologie dispensés par des enseignants de l'Institut de psychologie.

L'étudiant qui choisit dans ce module un enseignement hors SSP, y compris un cours de langues, doit remplir le formulaire «Demande de validation d'un enseignement hors SSP», le faire signer par l'enseignant du cours choisi afin d'obtenir son aval, puis l'adresser au secrétariat des étudiants SSP. Cette démarche doit avoir été faite au plus tard à la fin de la 3e semaine de cours. Dans les jours suivant le dépôt de ce formulaire, l'enseignement figurera en ligne dans les choix possibles; l'étudiant devra alors impérativement inscrire par Internet l'enseignement et si nécessaire l'évaluation. En cas de non-respect de cette démarche, les enseignements et les crédits ECTS qui y sont rattachés ne pourront pas être pris en considération dans le cursus de l'étudiant.

Les enseignements figurant dans la liste qui apparaît lors de l'inscription informatique aux enseignements constituent des exemples de cours choisis dans le passé. Cette liste ne doit pas être considérée comme une liste de cours recommandés. Le choix de cours dépend des intérêts et projets de l'étudiant.